



COMPAGNIE NATIONALE
DES ARCHITECTES EXPERTS
PRÈS LES JURIDICTIONS
JUDICIAIRES ET ADMINISTRATIVES

SIÈGE SOCIAL :

10 RUE DU DÉBARCADÈRE
75852 PARIS CEDEX 17

www.cnaejja.fr

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT AG du 6 avril 2018

Chère Consœur, Cher Confrère,

Je voudrais vous rappeler que notre Compagnie est de création récente (2006). Elle est le fruit d'une énergie considérable dépensée par plusieurs de nos confrères provenant des différentes associations d'architectes experts de justice régionales existantes ayant fait un même constat : notre spécialité ne disposait d'aucune structure Nationale permettant de faire fructifier une réflexion commune, d'informer de façon identique sur tout le territoire et de transmettre au nom de tous notre parole au sein du Conseil National des Compagnies d'Experts de Justice, déclaré d'utilité publique et seul interlocuteur reconnu par les institutions.

Elle s'est donc, dans cet objectif, mise en place avec peu de moyens et une cotisation volontairement minimale qui a permis dans les premières années de recueillir un nombre significatif d'adhérents.

Toutefois, à moitié de ce pourtant court parcours, certains, pour des logiques qui leurs sont propres, n'ont pas jugé nécessaire de poursuivre leur collaboration.

C'est ainsi que la Compagnie Nationale ne compte ce jour « que » les Architectes experts près les Cours d'Appel d'Aix en Provence et de Lyon ainsi que des confrères isolés repartis sur le territoire.

Et pourtant elle existe (encore et malgré cela) et est maintenant reconnue et sa parole entendue par le C.N.C.E.J., ceci notamment grâce au travail de mon prédécesseur Michel COULANGE. Elle y est non seulement représentée par son Président mais aussi actuellement par Michel, membre du Conseil d'Administration et responsable de la commission Formation.

Toutefois cet outil maintenant en place n'aura de réelle efficacité et de poids que si le nombre de ses adhérents redevient significatif et leur répartition sur le territoire réelle.

La vocation de la Compagnie est la représentation et l'information de tous les confrères qu'ils soient proches ou éloignés des lieux de débats et de décisions et ceci sans ombrage aucun pour les associations existantes ayant des objectifs différents et complémentaires.

C'est pourquoi, comme je l'ai indiqué lors de mon élection, dans l'intérêt de tous les Architectes Experts de Justice de France et pour que toute l'énergie et les efforts engagés par mes prédécesseurs et leurs équipes n'aient pas été vains, la priorité de ce mandat est que de nouveau, un grand nombre de nos confrères viennent nous rejoindre.

C'est ce à quoi le bureau s'est consacré en priorité depuis son élection.

C'est ainsi que nous avons notamment rencontré plusieurs fois les représentants du C.N.E.A.F. et de l'U.C.E.C.A.P. en leurs faisant part de nos objectifs, éventuelles divergences du passé oubliées.

De ces rencontres est née l'idée de l'organisation d'une manifestation commune (CNAE JJA, CNEAF, Paris, PACA et Lyon) : « La première journée nationale des Architectes Experts de Justice » qui devrait se dérouler à Lyon mi-novembre de cette année.

Ceci avec pour objectif de réunir en un même lieu et pour un moment fort tous les Architectes Experts de Justice du territoire, y compris ceux n'ayant pas la possibilité de se retrouver régulièrement dans le cadre de structures mono-disciplinaires.

Cette manifestation aurait vocation à être renouvelée régulièrement.

Des réunions d'organisation sont en cours et j'ai bon espoir que ce projet arrive à son terme et qu'il permette enfin à notre Compagnie de fédérer le plus grand nombre de nos confrères autour de sa vocation première, tout en créant une synergie avec toutes les autres associations qui œuvrent dans l'intérêt des Architectes Experts de Justice.

François TRUCHE
Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line on the left and a stylized, blocky shape on the right that resembles the letters 'L' and 'U'.